

EAPN présente ses messages pour 2010 :

Un héritage politique des Présidences espagnole, belge et hongroise pour 2010

*Un héritage politique fort de l'UE - des avancées réelles
dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités au cours des dix prochaines années*

Définir la bonne Stratégie 2020 pour l'UE

1. Faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale une priorité de la **Stratégie 2020**.
2. S'attaquer aux **causes de la pauvreté**, en considérant que l'avènement d'une Europe plus juste et plus équitable passe d'abord par la **réduction des inégalités** de revenus et de richesses au travers de leur **redistribution**.
3. Garantir la **participation et l'appropriation de la stratégie 2020** par un dialogue structuré aux niveaux européen et national avec la **société civile, y compris avec les personnes en situation de pauvreté**.

Définir les instruments corrects

4. Organiser un **Conseil européen** sur la pauvreté et l'exclusion sociale, débouchant sur une **déclaration des Chefs d'États**.
5. **Mesurer les progrès de la Stratégie 2020** au moyen d'indicateurs sociaux en plus d'indicateurs économiques. Dépasser le PIB et ajouter des indicateurs et objectifs chiffrés concernant le risque de pauvreté et les inégalités.
6. Relancer et **renforcer la MOC sociale, à-même d'avoir un impact sur la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités**, en :
 - **Améliorant les objectifs chiffrés en matière de pauvreté et d'inégalités** aux niveaux national et européen.
 - **Améliorant la gouvernance et la participation** aux plans national et européen, en définissant des lignes directrices, des indicateurs et des points de référence, en prévoyant des réexamens nationaux des plans d'action nationaux en y associant les ONG et les personnes en situation de pauvreté.

Définir les politiques adéquates

7. **Mettre en œuvre la Recommandation sur l'inclusion active**, et
 - la doter d'une nouvelle ligne directrice intégrée sur l'inclusion active, le suivi des Plans d'action nationaux dans le cadre de la Stratégie 2020 et de la MOC sociale, avec des indicateurs et des recommandations.
 - avancer sur la question du *revenu minimum* et de son *montant adéquat*, sur la proposition d'une directive-cadre et sur la définition de lignes directrices relatives aux *emplois de qualité*.
 - garantir le droit à des *services de qualité à un prix abordable*, au travers d'une directive-cadre européenne.
8. **Suivi des années thématiques de la MOC sur la pauvreté des enfants, le sans-abrisme et l'exclusion du logement**
 - Adopter une recommandation sur la pauvreté des enfants ayant un impact réel sur la pauvreté des familles.
 - Etablir l'éradication du sans-abrisme d'ici à 2015, à partir de la déclaration écrite du Parlement européen.
9. **Inscrire la lutte contre la discrimination au cœur de l'Année européenne**
 - Avancer dans l'adoption de la directive anti-discrimination pour tous les groupes visés à l'Article 13.
 - Mener à bien l'intégration transversale de l'égalité et de la lutte contre la discrimination dans les politiques de lutte contre la pauvreté ; y ajouter des politiques de lutte contre le racisme et la xénophobie envers les migrants et les minorités ethniques (les Roms, par exemple).

Définir le bon mécanisme de financement européen

10. Mettre le financement européen au service de la lutte contre la pauvreté et de **l'appui aux ONG**
 - **Un nouveau programme (Progress) de l'UE**, qui soutienne les projets locaux de lutte contre la pauvreté.
 - L'engagement que les **ONG auront accès aux Fonds structurels**, via l'assistance technique et les subventions globales, et que cet argent servira à réaliser les priorités de la MOC sociale.